



## Le niveau de satisfaction dans la vie dépend peu du type de territoire de résidence

En 2017, en France métropolitaine, les personnes âgées de 16 ans ou plus attribuent en moyenne une note de satisfaction de 7,2 sur 10 à la vie qu'elles mènent actuellement. Ce niveau de satisfaction dépend des conditions matérielles dans lesquelles les personnes vivent, mais aussi de multiples autres facteurs, tels que la santé, l'âge, la situation familiale ou la situation d'emploi pour les actifs. Il est en revanche assez homogène sur le territoire : les habitants des grands pôles urbains et de leur couronne, ceux des communes périphériques et des zones rurales ont des niveaux moyens de satisfaction dans la vie proches.

*François Gleizes, Sébastien Grobon, division Conditions de vie des ménages, Insee*

Insee Focus N° 139 - Janvier 2019

### Un indicateur de la qualité de vie des personnes

En 2017, en France métropolitaine, les personnes âgées de 16 ans ou plus attribuent en moyenne une note de 7,2 sur 10 à la vie qu'elles mènent actuellement. Depuis 2010, dans la lignée du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi qui soulignait la nécessité de mieux évaluer la qualité de vie des personnes, l'Insee mesure le bien-être des personnes à travers une série de questions (**sources**). La principale est la satisfaction dans la vie, mesurée sur une échelle subjective de 0 à 10. Plus de la moitié des personnes déclarent un niveau de satisfaction de 7 ou de 8 ; 18 % des personnes attribuent une note de 9 ou 10 à leur vie et 20 % une note de 5 ou 6 sur 10. Seules 6 % des personnes donnent une note inférieure ou égale à 4.

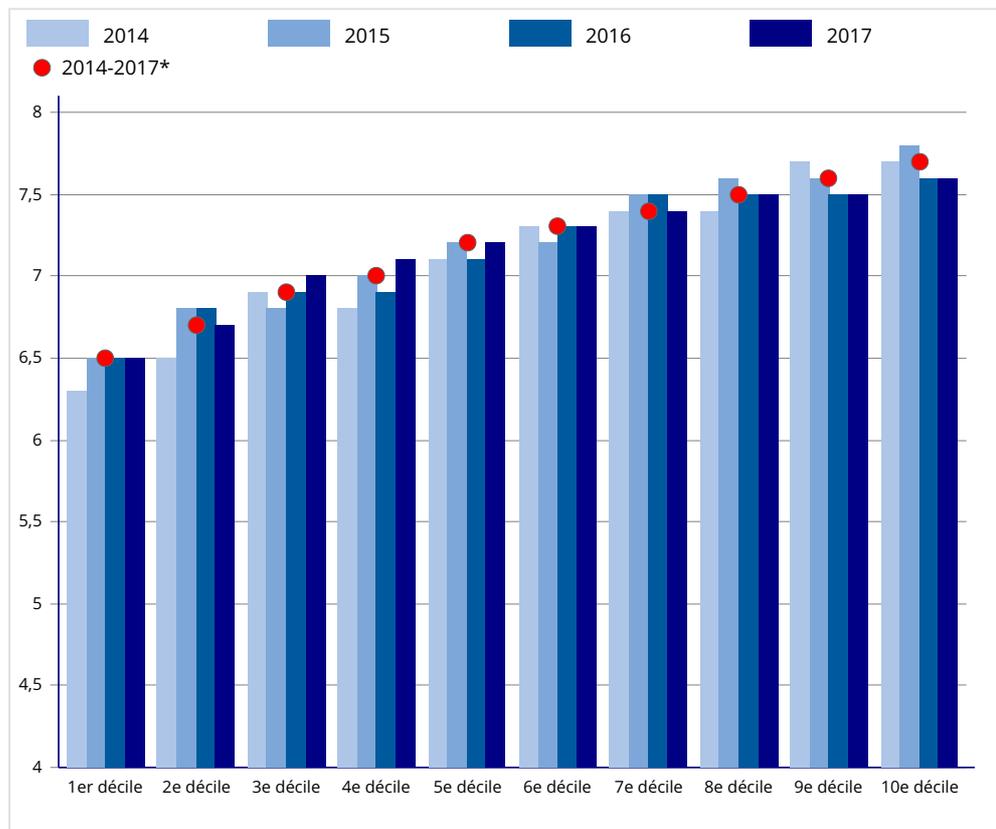
### Le bien-être dépend largement des conditions matérielles d'existence...

La satisfaction dans la vie dépend évidemment des conditions de vie matérielles : moins les personnes sont confrontées à des difficultés matérielles, plus elles se déclarent satisfaites. En 2017, les personnes sans aucune difficulté matérielle attribuent une note de 7,8 à la vie qu'elles mènent actuellement contre 6,8 pour celles confrontées à 4 à 6 difficultés. La note moyenne attribuée est nettement plus basse (4,8) pour les personnes confrontées à au moins 12 difficultés, qui représentent 3,0 % de la population.

Le niveau de satisfaction croît très fortement avec le **niveau de vie**. La variation de satisfaction moyenne est forte au sein des 30 % de ménages les plus modestes (en 2017, la satisfaction passe en moyenne de 6,5 à 7,0 entre le premier et le troisième décile de niveau de vie), alors qu'elle est plus modérée au sein des 30 % de ménages les plus aisés (elle passe de 7,5 à 7,6 entre le huitième et le dernier décile de revenu) (**figure 1**).

À l'inverse, la proportion de personnes exprimant une faible satisfaction (note inférieure ou égale à 5) est quatre fois plus importante parmi les personnes les plus modestes que parmi les plus aisées (respectivement premier et dernier décile de niveau de vie) (**figure 2**). Entre 2014 et 2017, la satisfaction dans la vie des déciles les plus aisés se tasse légèrement et *a contrario* elle progresse légèrement pour les déciles médians et les premiers déciles.

Figure 1 - Note moyenne de satisfaction selon le niveau de vie du ménage



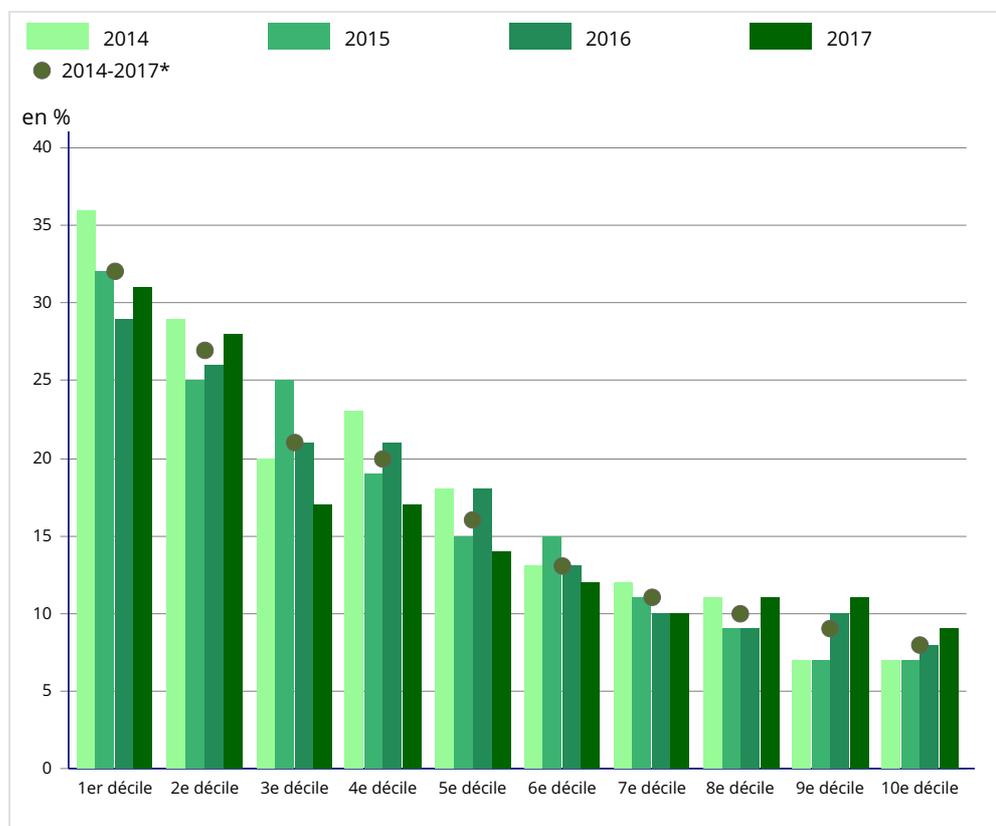
\* Note moyenne sur les années 2014-2017.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Lecture : en 2017, les individus appartenant aux 10 % des ménages les plus aisés (10<sup>e</sup> décile) expriment une note de satisfaction de 7,6 sur 10, contre 6,5 pour ceux appartenant aux 10 % les plus modestes (1<sup>er</sup> décile).

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) de 2014 à 2017.

Figure 2 - Proportion de personnes indiquant une note de satisfaction inférieure ou égale à 5 selon le niveau de vie du ménage



\* Proportion moyenne sur les années 2014-2017

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Lecture : en 2017, 9 % des individus appartenant aux 10 % des ménages les plus aisés (10<sup>e</sup> décile) indiquent une note de satisfaction faible (inférieure ou égale à 5 sur 10), contre 31 % pour ceux appartenant aux 10 % les plus modestes (1<sup>er</sup> décile).

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) de 2014 à 2017.

La situation vis-à-vis de l'emploi influe aussi sur le bien-être ressenti : les personnes au chômage attribuent une note moyenne de 6,3 à leur satisfaction dans la vie, contre 7,4 pour celles en emploi et 7,7 pour celles en étude. Les conditions de travail font également partie de ses déterminants (Godefroy, 2011).

### ...ainsi que de l'âge, de la santé et de la situation familiale

L'âge et la composition du ménage jouent sur le niveau du bien-être. La satisfaction dans la vie est maximale pour les plus jeunes (7,7 pour les 16-24 ans), puis elle diminue avec l'âge jusqu'à 50-54 ans (7,0), augmente légèrement jusqu'à 65-69 ans (7,3) avant de baisser pour les âges avancés (6,6 pour les 85 ans ou plus). Les personnes qui vivent en couple, qu'elles aient ou non des enfants, ont un niveau de satisfaction sensiblement plus élevé (plus de 7,5 avec enfants et 7,4 sans enfant) que celles qui ne sont pas en couple (6,6 pour les personnes à la tête d'une famille monoparentale et 6,7 pour les personnes seules).

L'état de santé ressenti est également un facteur essentiel : les personnes jugeant leur état de santé « très bon » attribuent une note moyenne de 8,0 à leur vie en général, contre 5,6 pour celles l'estimant « mauvais » ou « très mauvais ». À l'échelle de la vie, le bien-être des adultes semble largement corrélé à leur santé mentale en tant qu'enfant, ainsi qu'à celle de leurs parents pendant l'enfance (Layard *et al.* 2014).

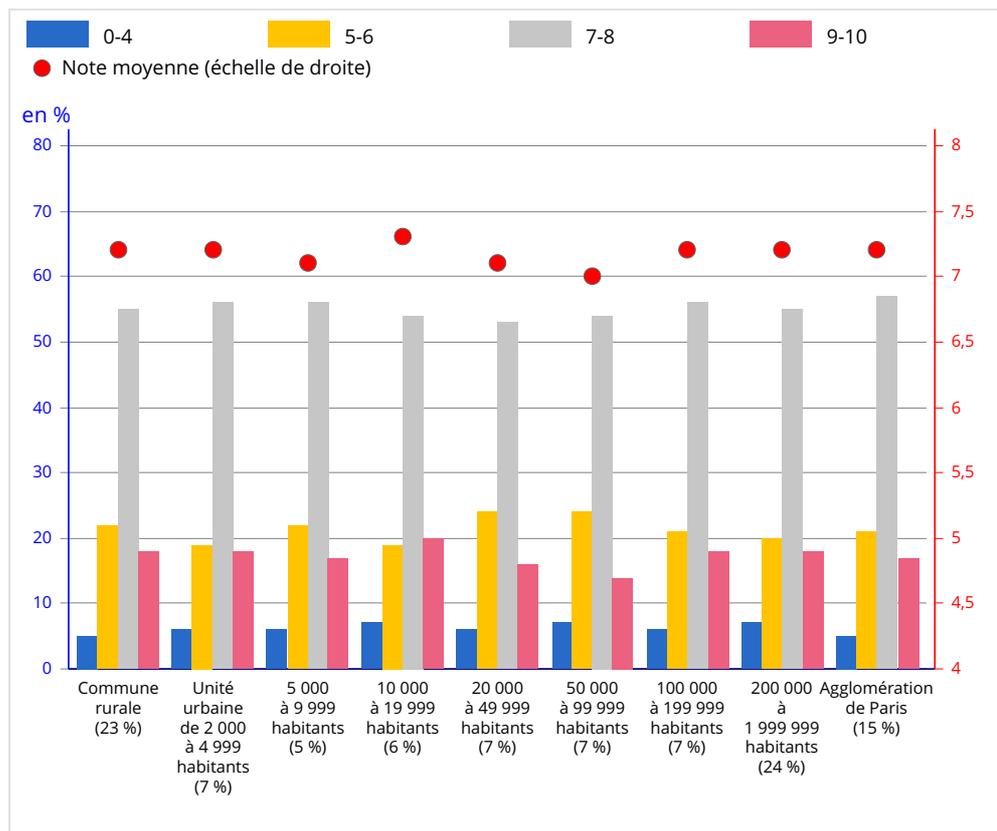
Le bien-être a d'autres déterminants, parmi lesquels les événements tels qu'un décès, un divorce ou une naissance (Godefroy, 2011), la faiblesse des liens sociaux ou le stress (Amiel *et al.*, 2013). En revanche, le genre n'est pas un facteur déterminant : les hommes et les femmes attribuent en moyenne la même note de satisfaction à leur vie.

### Le bien-être dépend peu du type de territoire où l'on vit

En considérant les unités urbaines, il n'apparaît pas de variations significatives du niveau de bien-être subjectif suivant la taille de l'agglomération de résidence : en moyenne, entre 2014 et 2017, la note varie entre 7,2 en zone rurale, dans les villes de plus de 100 000 habitants et dans l'agglomération parisienne et 7,0 dans les villes de 50 000 à 99 999 habitants.

L'analyse par type d'aires urbaines (définies selon la proximité des pôles économiques) montre des écarts légèrement plus marqués, mais confirme que le bien-être ressenti dépend globalement peu de la géographie (**figure 3**). Les habitants des pôles économiques de taille petite ou moyenne déclarent un niveau de satisfaction légèrement plus bas (7,0), ainsi que, dans une moindre mesure, ceux habitant dans les communes isolées en dehors de l'influence des pôles et les couronnes des petits ou moyens pôles (7,1). Néanmoins, ces niveaux moyens de bien-être restent très proches de ceux déclarés par les habitants des grands pôles, des communes multipolarisées des grandes aires urbaines ou des autres communes multipolarisées (7,2), ainsi que de ceux des habitants des couronnes des grands pôles (7,3).

Figure 3 – Distribution des notes de satisfaction et note moyenne selon le type de communes de résidence



Note : le chiffre entre parenthèses correspond à la part des habitants qui résident dans ce type de communes.

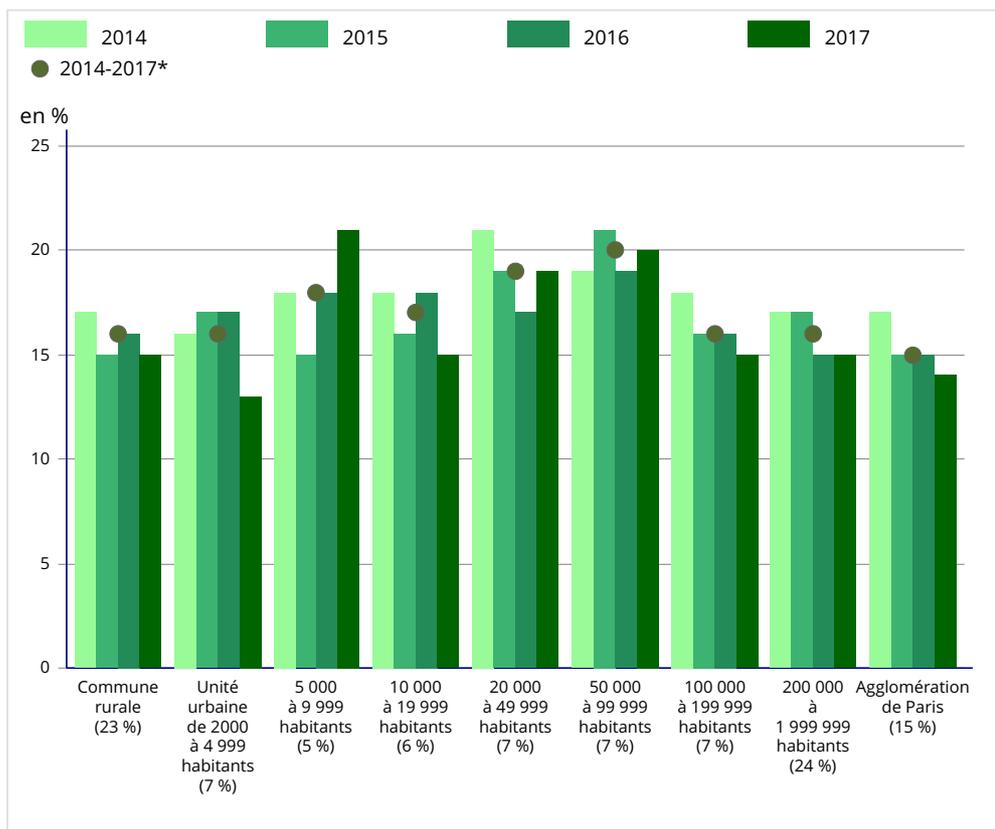
Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Lecture : en moyenne, entre 2014 et 2017, les individus résidant dans une unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants (soit 7 % des habitants) expriment une note de satisfaction de 7,0 sur 10 en moyenne ; 54 % déclarent une note de 7 ou 8 sur 10.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) de 2014 à 2017.

De la même façon, la proportion de personnes jugeant leur vie peu satisfaisante (note inférieure ou égale à 5) varie légèrement (**figure 4**). Dans les communes situées hors de la zone d'influence des grands pôles économiques (petits et moyen pôles, communes isolées situées hors des zones d'influence des pôles et, dans une moindre mesure, communes multipolarisées non rattachées à de grandes aires urbaines), la proportion de personnes se déclarant peu satisfaites de leur vie est plus importante (respectivement 19,7 %, 19,4 % et 17,4 %). Ces proportions sont à l'inverse les plus basses dans les zones situées à proximité des plus grands pôles (14,2 % dans les couronnes des grands pôles et 15,1 % dans les communes multipolarisées des grandes aires urbaines) et, dans une moindre mesure, dans les grands pôles eux-mêmes (16,5 %).

Figure 4 - Proportion de personnes indiquant une note de satisfaction inférieure ou égale à 5 selon le type de communes de résidence



\* Proportion moyenne sur les années 2014-2017.

Note : le chiffre entre parenthèses correspond à la part des habitants qui résident dans ce type de communes.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Lecture : en moyenne, entre 2014 et 2017, 20 % des personnes habitant dans les unités urbaines de 50 000 à 99 000 habitants (soit 7 % des habitants) déclarent une note de satisfaction inférieure ou égale à 5 sur 10.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) de 2014 à 2017.

Entre 2014 et 2017, aucune tendance, que ce soit à l'amélioration ou à l'inverse dans le sens d'une détérioration de la satisfaction, ne se dessine dans les différents types de territoires analysés.

## Sources

L'enquête **Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV)** est la source de référence sur les conditions de vie, la pauvreté en conditions de vie, la situation financière ou le niveau de bien-être subjectif en France. L'enquête SRCV est la partie française du système communautaire EU-SILC (*European Union-Statistics on income and living conditions*). Elle sert de référence pour les comparaisons de taux de pauvreté et de distributions des revenus entre États membres de l'Union européenne et pour les actions communautaires de lutte contre l'exclusion.

Les résultats concernant les types de communes sont obtenus en agrégeant quatre années d'enquête (2014 à 2017), par souci de robustesse. Les données 2017 sont provisoires, elles sont susceptibles de connaître des révisions mineures.

## Définitions

La **satisfaction dans la vie** est une évaluation subjective que les personnes font de leur bien-être, en réponse à la question suivante : « Indiquez sur une échelle allant de 0 (« pas du tout satisfait ») à 10 (« entièrement satisfait ») votre satisfaction concernant la vie que vous menez actuellement ». Elle est mesurée chaque année dans l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

Les **difficultés matérielles** sont les difficultés rencontrées par les ménages parmi une liste de 27 difficultés matérielles ou restrictions budgétaires réparties dans quatre grands thèmes : insuffisance des ressources, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés de logement.

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Le niveau de vie correspond à ce qu'Eurostat nomme « revenu disponible équivalent ».

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Le **zonage en aires urbaines** décrit l'influence des villes sur l'ensemble du territoire. Ce découpage est fondé sur l'identification de pôles, unités urbaines concentrant au moins 1 500 emplois, puis sur la délimitation de leurs aires d'influence en s'appuyant sur les trajets domicile-travail de la population des communes avoisinantes (couronnes, communes multipolarisées). Cette approche du territoire permet d'apprécier l'influence des villes au-delà de leurs limites physiques. Ce zonage partage le territoire en quatre grands types d'espaces : espace des grandes aires urbaines, espace des autres aires, autres communes multipolarisées et communes isolées, hors influence des pôles. Dans les espaces des grandes aires urbaines et des autres aires, sont distingués les pôles et les couronnes de ceux-ci.

## Pour en savoir plus

- › Amiel M.-H., Godefroy P. et Lollivier S., « **Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair** », *Insee Première* n° 1428, janvier 2013.
- › Blanchet D., Simon O., Sylvander M., « **Niveaux de vie, productivité et bien-être en longue période : la France et les principaux pays développés** », in *Insee Références* « Économie Française », juin 2007.
- › Demoly E., Ferret A., Grobon S., Renaud T., « **Les conditions de vie des ménages médians sont marquées par des craintes face à l'avenir et des dépenses orientées vers le nécessaire, mais une satisfaction générale proche de la moyenne** », in *Insee Références* « France, portrait social », novembre 2017.
- › Godefroy P., « **Satisfaction dans la vie : les personnes se donnent 7 sur 10 en moyenne** », in *Insee Références* « France, portrait social », novembre 2011.
- › Godefroy P., Lollivier S., « **Satisfaction et qualité de vie** », *Économie et Statistique* n° 469-470, juillet 2014.
- › Kranklader E., Schreiber A., « **Le sentiment d'aisance financière des ménages : stable au fil des générations, mais fluctuant au cours de la vie** », in *Insee Références* « France, portrait social », novembre 2015.
- › Layard, R., Clark, A. E., Cornaglia, F., Powdthavee, N., & Vernoit, J., « **What predicts a successful life? A life-course model of well-being** » [↗](#), *Economic Journal (London, England)*, 124(580), F720-F738, 2014.
- › Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.-P., **Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social** [↗](#), septembre 2009.